

## OBJECTIF

Les participants seront en mesure d'utiliser et de consulter dans la réglementation les informations nécessaires pour accomplir efficacement les tâches reliées au transport des matières dangereuses en conformité avec le règlement sur TMD en langage clair (15 août 2002). Ainsi, quiconque manutentionne, remplit un document d'expédition ou transporte des matières dangereuses doit avoir suivi une formation et être titulaire d'un certificat à cet effet d'une durée de 3 ans.

## CONTENU

### Législation

La législation, la réglementation applicable, le certificat de formation, responsabilités (employeurs, transporteurs, expéditeurs), pénalités.

### Classification 9 classes

La classification des matières dangereuses, principaux risques, couleurs, symboles, indications de danger.

### Préparation

L'emballage des matières dangereuses, les différents types de contenants, appellation réglementaire, normes et règles de sécurité des emballages : classification subsidiaire, numéro UN, groupe d'emballage, marquages et d'étiquetages des colis.

### Transport et livraison

Document d'expédition, les placards, les règles de conduite, normes de sécurité, passage à niveau, les tunnels, emplacement des documents d'expédition, exemptions, etc.

### Rapport en cas de danger

Déversements, mesures d'urgence et le plan d'urgence.

Sensibiliser aux interventions d'urgence et aux mesures d'urgence sur les produits utilisés.

### Exercices pratiques, mises en situation et une période de questions

## DURÉE

4 heures et moins pour une approche théorique, selon les connaissances des participants. (rafraîchissement).

4 heures et plus selon l'approche choisie (pratiques, exercices, vérifications).

Possibilité d'incorporer une formation TMD avec une formation sur le SIMDUT lors de révision des connaissances.

Aussi une formation de formateur est disponible.

## FORMATEUR EXPÉRIMENTÉ

Monsieur Richard Pérodeau possède une Maîtrise en environnement, formateur agréé par Emploi Québec est responsable de la réalisation des mandats de formation.

Il possède plus de 25 ans d'expérience reliés à la SST et l'environnement.

Membre de plusieurs associations dont: CRAIM et AQHSST.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le nombre de participants peut être limité à 15 personnes. À discuter pour plus de participants.

Salle de formation adéquate, écran ou mur pâle dégagé avec prise de courant pouvant permettre une projection audio visuelle power point, accès aux documents de l'entreprise pour la présentation.

La clientèle visée: camionneurs, travailleurs qui préparent et ou qui reçoivent les expéditions, le personnel de l'entretien, le personnel des opérations, les répartiteurs, etc.

Un certificat de formation d'une durée de 3 ans pour chaque participant.

**Autres formations disponibles - [www.axeenvironnement.com](http://www.axeenvironnement.com)**

**S.I.M.D.U.T. – Espaces clos - Déversements mineurs – Extincteurs portatifs - Détecteur de gaz - Appareils respiratoires - Sauvetage en espace clos - Programme de prévention - Intervention d'urgence - Gestions des matières dangereuses - Plan d'urgence - Sécurité des machines - Audit de sécurité - Etc.**